ACADEMICA
INTERNATIONAL
STUDIES

ACADEMICA INTERNATIONAL STUDIES DUAL DIPLOMA PROGRAM™

MANUEL ÉLEVES/PARENTS

Règlement intérieur

2026/2027

EXPLICATION DE LA MISSION

La mission d'Academica International Studies (AIS) est d'offrir aux élèves non américains la possibilité d'obtenir un diplôme de fin d'études secondaires américain (High School Diploma) tout en préparant simultanément le baccalauréat dans leur pays d'origine.

Cette mission vise à donner un avantage compétitif aux apprenants du XXIe siècle grâce à un enseignement innovant, autonome et responsable, qui exploite pleinement les multiples modalités d'apprentissage offertes par les médias et technologies actuels. Flexible, centré sur l'élève et résolument digital, le modèle d'AIS dépasse les standards nationaux en fédérant les efforts des élèves, des enseignants, des parents, des établissements scolaires, des conseils d'administration et de la communauté éducative autour d'un objectif commun : l'excellence académique.

LE PROGRAMME DUAL DIPLOMA

Le Programme Dual Diploma d'Academica International Studies (AIS) offre aux élèves résidant hors du territoire américain la possibilité d'obtenir le High School Diploma (Bac américain) tout en préparant simultanément leur diplôme national de fin d'études secondaires dans leur pays d'origine.

ADMISSIONS ET PROCEDURES D'INSCRIPTION

Academica International Studies, ci-après désignée « AIS », a mis en place des procédures d'admission et d'inscription spécifiques à son programme de double diplôme.

Ce programme a pour objectif de rendre l'enseignement secondaire américain accessible aux élèves grâce aux technologies numériques et à un modèle d'apprentissage à distance, s'appuyant sur un environnement pédagogique innovant, au-delà du cadre traditionnel de la salle de classe.

Procédure d'inscription

Pour s'inscrire, l'élève doit compléter un formulaire d'inscription, passer un test d'admission en anglais et obtenir une validation d'admission.

Une fois admis, il reçoit un identifiant et un mot de passe personnels lui permettant d'accéder à ses cours, qui sont ouverts dès le premier jour du

semestre.

Tous les élèves sont inscrits dans des cours obligatoires et peuvent ensuite sélectionner des cours dits (« Electives ») conformément au programme d'études.

Ils reçoivent également un accès spécifique au logiciel dédié à l'anglais, le Manuel Élève/Parent, un guide QuickStart ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques nécessaires.

REGLES DE PRESENCE EN CLASSE

Les professeurs américains d'Academica International Studies (AIS) assurent le suivi de l'assiduité des élèves, de leur présence en ligne, de leur participation et de leurs résultats académiques, afin de garantir le respect des exigences du programme et leur progression régulière tout au long du cursus, conformément aux règles de présence établies.

Les élèves du programme Dual Diploma doivent disposer d'un ordinateur personnel et d'une connexion Internet. Ils sont tenus d'assister et de participer à leurs cours en ligne avec le même engagement que dans un environnement scolaire traditionnel.

Le nombre de connexions requises varie selon le cours. Toutefois, les élèves doivent se connecter au minimum **trois fois par semaine** et consacrer environ **trois heures par cours et par semaine à leur travail personnel.** Lorsque le cursus l'exige, ils doivent également suivre les consignes de leur professeur afin de compléter les modules du **logiciel dédié à l'apprentissage de l'anglais.**

Les élèves sont tenus de consulter quotidiennement leur messagerie électronique, les enseignants transmettant régulièrement des informations, des mises à jour et des retours sur les évaluations.

En cas d'absence prolongée de connexion, le professeur contacte l'élève ainsi que le Program Director. Un élève qui ne se connecte pas ou ne participe pas activement à ses cours en ligne peut être exclu du programme, sauf si son absence a été signalée au préalable par l'élève, ses parents ou son établissement scolaire.

La participation est évaluée sur la base du temps passé sur la plateforme pédagogique, des contributions aux forums de discussion, des échanges par

e-mail ou messagerie instantanée, ainsi que des travaux rendus (devoirs, présentations, contrôles). Chaque connexion est automatiquement enregistrée et la durée de temps passé sur chaque sujet est notée.

ABANDON DU PROGRAMME

La réussite au sein d'un programme d'enseignement en ligne repose sur une communication régulière et un engagement constant de l'élève.

Pour chaque matière, le professeur américain d'Academica International Studies (AIS) définit les exigences minimales de travail hebdomadaire. Il est indispensable que l'élève respecte ces attentes et maintienne un contact régulier avec son enseignant afin d'assurer le bon déroulement de son cursus.

Tous les élèves doivent adhérer à cette déclaration pour s'inscrire :

> *« Je reconnais que, durant **les cinq (5) premiers jours** de chaque semestre suivant mon inscription au programme d'Academica International Studies (AIS), je dispose de la possibilité d'abandonner le programme sans pénalité, sous réserve de ne pas avoir débuté les cours.*
>
> *Je comprends que chaque cours en ligne impose un nombre minimum de devoirs à remettre chaque semaine. Le non-respect de cette exigence, notamment l'absence de soumission du nombre minimal de devoirs requis, peut entraîner mon retrait du programme Dual Diploma. »*

Afin de garantir que les élèves soient pleinement informés de cet engagement et respectent les exigences académiques du cursus, un processus d'alerte en trois étapes est mis en place :

1. Première alerte

Si l'élève ne soumet pas le nombre de devoirs prévu par le calendrier de cours, le professeur américain d'Academica International Studies (AIS) adresse un courriel d'avertissement à l'élève, à ses parents et au Program Director, signalant le retard constaté.
L'élève est alors tenu de répondre à son enseignant et de reprendre immédiatement son travail académique.

2. Deuxième alerte
En l'absence de réponse de l'élève et si un nombre insuffisant de devoirs est toujours remis chaque semaine, le professeur envoie un nouveau courriel à l'élève, à ses parents et au Program Director afin de rappeler les obligations académiques.

3. Exclusion du programme
Si aucune réponse n'est apportée et que l'élève ne respecte toujours pas les exigences du calendrier de cours, une exclusion du programme Dual Diploma peut être prononcée.

ECHELLE DE NOTATION ACADEMIQUE

Echelle de classement pour les cours virtuels :

A	Excellent progrès	90-100
B	Progrès louables	80- 89
C	Progrès convenables	70-79
D	Progrès faibles	60-69
F	Echec	0-59

GPA (Grade Point Average) ou Moyenne Pondérée

Letter Grade	Unweighted Grade Points	Weighted Grade Points	
		Honors	AP/DE/IB
A	4.00	5.00	6.00
B	3.00	4.00	5.00
C	2.00	3.00	3.00
D	1.00	1.00	1.00
F	0.00	0.00	0.00

When calculating Overall Unweighted GPA, we use the following point system:
A=4.00 B=3.00 C=2.00 D=1.00 F= 0.00

Dans le cadre des conditions d'obtention du diplôme délivré par Academica International Studies (AIS), les élèves doivent obtenir une moyenne pondérée cumulative minimale (GPA) de 2.0.

La moyenne générale non pondérée d'un élève est calculée en multipliant la valeur en points attribuée à chaque cours validé par le nombre de crédits

correspondants, puis en additionnant l'ensemble de ces résultats. Le total est ensuite divisé par le nombre total de crédits obtenus à ce jour.

La moyenne pondérée prend en compte le niveau de difficulté des cours suivis. Les cours de niveau avancé, tels que les « Honors », peuvent ainsi être valorisés au-delà de 4.0 sur l'échelle pondérée, comme dans le tableau ci-dessus.

Le calcul de la moyenne pondérée repose sur la même méthode que celle décrite précédemment, en utilisant les points pondérés applicables aux cours concernés.

REGLES DE SURVEILLANCE ACADEMIQUE

Les élèves du programme Dual Diploma doivent maintenir, tout au long du semestre, une moyenne minimale dans chacune de leurs matières.

Pour obtenir le diplôme, l'élève doit valider l'ensemble des exigences académiques et atteindre une moyenne ou Grade Point Average (GPA) minimale de 2.0, soit une moyenne d'au moins 70 % dans chaque cours, conformément aux critères d'Academica International Studies (AIS).

Si la moyenne d'un élève est inférieure à 70 %, celui-ci est informé par son professeur ainsi que par son coach académique.

Afin de garantir le respect de ces exigences, la procédure suivante est appliquée :

1. Première notification

Si la moyenne d'un élève est inférieure à 70 % dans une ou plusieurs matières, un courriel est adressé à l'élève, à ses parents et au Program Director afin de les informer de la situation et de rappeler les règles académiques du programme. L'élève est tenu de répondre et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour améliorer ses résultats.

2. Deuxième notification

En l'absence de réponse de l'élève, en cas de non-remise des devoirs ou d'absence d'amélioration des résultats, le coach académique adresse un nouveau courriel à l'élève, à ses parents et au Program Director.

3. Fin de semestre – décision académique

Si, à la fin du semestre, l'élève n'a pas progressé et ne valide pas ses cours, il peut soit être exclu du programme Dual Diploma, soit être placé sous surveillance académique (« Academic Watch ») pour le semestre suivant.

4. Surveillance académique (« Academic Watch »)

Un élève placé sous surveillance académique dispose d'un semestre supplémentaire pour améliorer ses résultats et satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Durant cette période, il fait l'objet d'un suivi renforcé par son professeur et son coach académique.

Si, à l'issue de ce semestre, l'élève ne répond toujours pas aux critères académiques minimaux requis pour l'obtention du Dual Diploma, une exclusion définitive du programme peut être prononcée.

« ACADEMIC PROBATION » : POLITIQUE DE MISE SOUS SURVEILLANCE ACADEMIQUE

Pour obtenir le Dual Diploma, les bulletins de notes du lycée du pays d'origine doivent être fournies à AIS, une traduction officielle en anglais des relevés de note du pays d'origine de l'élève sur demande et l'élève doit obtenir un minimum de 24 crédits avec au minimum 2.0 au GPA (soit 70% de moyenne dans chacune des matières), comme le décrit la charte ci-dessous.

Pour veiller à ce que nos élèves soient conscients de cet engagement et de ces exigences, les étapes suivantes seront suivies :

Pour obtenir le Dual Diploma, l'élève doit satisfaire à l'ensemble des exigences académiques définies par Academica International Studies (AIS). À ce titre :

- Les bulletins scolaires du lycée d'origine doivent être transmis à AIS
- Une traduction officielle en anglais des relevés de notes peut être demandée
- L'élève doit obtenir un minimum de 24 crédits avec un Grade Point Average (GPA) minimal de 2.0, soit une moyenne d'au moins 70 % dans chaque matière, conformément à la charte académique en vigueur.

Afin de garantir la bonne compréhension et le respect de ces exigences, les dispositions suivantes s'appliquent :

1. Calcul annuel du GPA et mise sous surveillance académique

À la fin de chaque année scolaire, la moyenne générale (GPA) de l'élève est calculée sur la base de ses notes finales.Si un élève valide certaines matières mais que son GPA global demeure inférieur au seuil minimal de 2.0, il est

placé sous surveillance académique (« Academic Probation ») pour l'année scolaire suivante, en raison du risque de non-conformité aux conditions d'obtention du diplôme.

2. Système de notation et méthode de calcul du GPA

Le GPA est calculé selon le barème suivant :

A=4.00 B=3.00 C=2.00 D=1.00 F=0.00.

Chaque lettre correspond à une valeur en points. Le GPA global est obtenu en additionnant les points attribués à chaque cours validé, puis en divisant le total par le nombre de cours suivis à ce jour.

3. Suivi pendant la période de surveillance académique

L'élève placé sous surveillance académique fait l'objet d'un suivi renforcé par son professeur et son coach académique au cours du semestre suivant. Cet accompagnement vise à l'aider à améliorer ses résultats et à lui rappeler les exigences nécessaires à l'obtention du diplôme.

4. Issue de la période de surveillance

Si l'élève ne parvient pas à relever son GPA global au niveau minimal requis, il s'expose à un refus de délivrance du Dual Diploma ou à une exclusion du programme Dual Diploma, notamment en cas de non-validation de ses matières.

EXIGENCES D'OBTENTION DU DIPLÔME

L'obtention du Dual Diploma est conditionnée au respect de l'ensemble des exigences académiques et à la validation du nombre minimal de crédits requis.

Pour être éligible à la délivrance du diplôme, l'élève doit :

- Fournir à Academica International Studies (AIS) les relevés de notes de son lycée d'origine
- Transmettre, le cas échéant, une traduction officielle en anglais de ces relevés de notes
- Obtenir le diplôme de fin d'études secondaires de son établissement d'origine
- Valider un minimum de 24 crédits

- Atteindre un Grade Point Average (GPA) d'au moins 2.00, conformément aux critères académiques en vigueur.

Les résultats obtenus dans chaque cours reposent sur la maîtrise des objectifs pédagogiques et sur les compétences acquises tout au long du cursus.

L'évaluation s'appuie sur plusieurs éléments, notamment les devoirs, les projets complémentaires, les tests ainsi que les différentes évaluations réalisées en ligne.

Les relevés de notes et les bulletins scolaires constituent les supports officiels permettant de suivre et de communiquer la progression académique et la réussite de l'élève au cours de l'année scolaire.

PROGRAMME SCOLAIRE

Dans le cadre des exigences d'obtention du diplôme, un minimum de 6 des 24 crédits requis doit être validé directement auprès d'Academica International Studies (AIS).

Tous les élèves suivent obligatoirement quatre cours majeurs, répartis comme suit :

- 2 crédits en Anglais
- 1 crédit en Histoire des États-Unis
- 1 crédit en Gouvernement et Économie des États-Unis

En complément de ces cours majeurs, les élèves doivent valider 2 crédits supplémentaires parmi les cours mineurs (« Electives »), conformément au programme académique proposé.

EXIGENCES D'OBTENTION DU DIPLÔME ACADEMICA INTERNATIONAL STUDIES (AIS)

Pour obtenir le High School diploma (Bac américain) d'Academica International Studies (AIS), les cours ci-dessous doivent être validés :

MATIÈRE	**24 crédits réquis**
Anglais	4 crédits
Mathématiques	4 crédits, dont un doit être Algèbre (ou équivalent) et un géométrie (ou équivalent)

Sciences	3 crédits, deux doivent être effectués en laboratoire et l'un doit être SVT ou équivalent
Sciences humaines	1 crédit : Histoire du Monde 1 crédit : Histoire des Etats-Unis 0,5 crédit : Gouvernement des EU 0,5 crédit : Economie
Histoire de l'Art, arts appliqués ou Arts de la Scène	1 crédit d'histoire de l'art, débats et éloquence, arts plastiques
Education Physique et Sportive	1 crédit EPS
Mineures (Electives)	4 crédits
Electives/Littérature en Langue Maternelle	8 crédits
Moyenne Générale (GPA)	Moyenne Générale de 2.0 sur une échelle de 4.0

RESPONSABILITÉS DES ELEVES

Les élèves sont tenus de maintenir un rythme de travail régulier et adapté tout au long du cursus, afin d'éviter tout retard dans la réalisation des activités académiques.

Ils doivent s'engager pleinement dans leurs apprentissages et mobiliser tous les efforts nécessaires pour obtenir des résultats satisfaisants dans l'ensemble de leurs matières.

En cas de difficulté liée aux cours, devoirs à réaliser ou à la gestion du temps, l'élève a la responsabilité de contacter son professeur dans les meilleurs délais afin de solliciter un accompagnement et des conseils adaptés.

RENDU DES DEVOIRS

Les élèves sont tenus de compléter et de soumettre l'ensemble de leurs devoirs, projets, quiz et évaluations via la plateforme pédagogique (« Learning Management System » – LMS).

Une fois les travaux corrigés, les notes ainsi que les commentaires du professeur sont accessibles à l'élève directement sur le LMS, permettant un suivi régulier de sa progression académique.

POLITIQUE DE PUBLICATION

En qualité d'élève inscrit auprès d'Academica International Studies (AIS), vous accordez à l'établissement et/ou ses ayants droit, employés ou représentants, l'autorisation pleine et entière d'utiliser, de reproduire, de publier et de protéger par le droit d'auteur (copyright), en tout ou en partie, les citations, photographies et/ou vidéos que vous réalisez ou auxquelles vous participez.

Ces contenus pourront être exploités, avec ou sans mention de votre nom, sur tout support et sous tout format, y compris sur les supports numériques, le site Internet et les réseaux sociaux, à des fins de communication institutionnelle, de promotion et de développement des activités de l'établissement.

Cette autorisation est consentie à titre gracieux, sans aucune contrepartie financière.

CODE DE CONDUITE DE L'ELEVE

L'accès à Internet constitue un outil indispensable dans le cadre du cursus proposé par Academica International Studies (AIS). Toutefois, cet accès doit être utilisé de manière responsable, sécurisée, efficace, éthique et conforme à la législation en vigueur.

L'utilisation des ressources numériques peut exposer les élèves à des contenus inappropriés. Certains sites peuvent contenir des informations illégales, diffamatoires, inexactes ou offensantes. Bien qu'il soit impossible d'exercer un contrôle absolu sur l'ensemble des contenus accessibles en ligne, les bénéfices pédagogiques liés à l'usage d'Internet demeurent largement supérieurs aux risques potentiels.

Academica International Studies (AIS) encourage vivement les parents à sensibiliser leurs enfants à un usage responsable et réfléchi d'Internet, en cohérence avec les valeurs éducatives et les exigences du programme.

Veuillez lire attentivement les **règles et attentes** :

1. Comportement en ligne

Les élèves sont responsables de leur comportement sur le réseau. L'utilisation de l'ordinateur et des outils numériques doit toujours être

effectuée de manière respectueuse, responsable et appropriée. L'usage d'un langage ou d'images obscènes, menaçants ou irrespectueux est strictement interdit.

2. Intégrité et authenticité du travail

Academica International Studies (AIS) attache une importance majeure à l'intégrité académique et à l'authenticité du travail des élèves. Il est formellement interdit de copier ou plagier des contenus en ligne ou le travail d'autres élèves. Les professeurs utilisent des logiciels spécialisés afin de vérifier l'authenticité des travaux soumis.

Copier un devoir, autoriser un autre élève à copier son travail, utiliser de manière inappropriée Internet ou l'intelligence artificielle, ou consulter des plateformes telles que « Course Hero », « Docsity » ou tout autre site proposant des réponses à des devoirs constitue une violation grave de la politique d'intégrité académique. Ces pratiques peuvent entraîner une exclusion du programme Dual Diploma ainsi que toute autre mesure disciplinaire appropriée. Elles peuvent également constituer une infraction à la loi fédérale américaine relative aux droits d'auteur.

3. Utilisation frauduleuse des ressources Academica International Studies (AIS)

Il est strictement interdit d'utiliser des images, informations, ressources pédagogiques, e-mails ou documents provenant d'Academica International Studies (AIS) à des fins frauduleuses ou trompeuses.

4. Live Sessions

Les « Live Sessions » font partie intégrante du programme et sont obligatoires. Les élèves doivent y assister et y participer conformément au calendrier académique et aux horaires qui leur sont attribués.

Academica International Studies (AIS) suit le calendrier scolaire américain ainsi que les jours fériés des États-Unis.
En cas de voyage ou de participation à un programme d'échange pendant une semaine de Live Sessions, l'élève demeure tenu d'assister à la session programmée.

Le comportement attendu lors des Live Sessions est identique à celui exigé dans une salle de classe traditionnelle :

- Port d'une tenue appropriée
- Présence dans un environnement calme et propice à la concentration
- Absence de toute interruption
- Interdiction de manger, boire, vapoter, fumer ou d'exercer toute activité inappropriée pendant la session
- Participation active à la leçon
- Vérification du bon fonctionnement du micro et de la webcam

5. Sécurité informatique

La sécurité constitue une priorité majeure, en particulier dans un environnement numérique partagé par de nombreux utilisateurs. Tout problème technique ou incident de sécurité doit être signalé immédiatement à un administrateur du système.
La création ou la diffusion de virus informatiques ou de tout programme malveillant est strictement interdite et constitue une infraction pénale.

6. Usage des e-mails

Les e-mails ne doivent pas être considérés comme privés. Les élèves doivent adopter une communication responsable et professionnelle dans tous leurs échanges écrits.

Les élèves Ils doivent faire preuve de vigilance face aux messages provenant d'expéditeurs inconnus, en particulier lorsqu'ils sollicitent des informations personnelles ou cherchent à établir un contact individuel. Tout message inapproprié ou suspect doit être immédiatement signalé au professeur.

Les échanges par e-mail entre élèves doivent être exclusivement liés au programme. L'envoi de messages indésirables (« spam ») est interdit.

Les adresses e-mail et identifiants à caractère offensant ou obscène ne sont pas autorisés. L'administration se réserve le droit de juger du caractère approprié d'une adresse ou d'un identifiant et peut exiger sa modification. À défaut, l'accès aux cours pourra être refusé.

7. Confidentialité des identifiants

Les élèves doivent protéger leurs identifiants et mots de passe. Ceuxci doivent rester strictement confidentiels, à l'exception d'un partage éventuel avec les parents.

8. Mesures disciplinaires

La direction coopère pleinement avec les autorités compétentes dans le cadre de toute enquête relative à une activité illégale effectuée via Internet.

En cas de non-respect des règles, l'élève sera informé des faits reprochés et pourra présenter ses observations. Toute faute grave pourra entraîner une exclusion du programme Dual Diploma et, le cas échéant, des poursuites judiciaires.

REGLES D'UTILISATION D'INTERNET

L'ensemble des données transmises ou reçues via les systèmes de communication informatique d'Academica International Studies (AIS) est considéré comme faisant partie des documents officiels de l'établissement. À ce titre, ces données peuvent être consultées ou communiquées au Program Director, aux parents, à l'administration ou à tout tiers autorisé.

En conséquence, AIS attend des élèves, du personnel et de l'ensemble des parties prenantes qu'ils respectent strictement la présente politique d'utilisation d'Internet.
Les données transmises, consultées ou reçues via Internet ne doivent en aucun cas contenir de contenus à caractère discriminatoire, injurieux, obscène, menaçant, harcelant, intimidant ou perturbateur.

À titre d'exemple, et sans que cette liste soit exhaustive, sont considérés comme inacceptables :

- Les contenus relatifs aux armes
- Les commentaires ou images à caractère sexuel
- Les insultes ou propos à caractère racial
- Les commentaires discriminatoires fondés sur le genre

- Tout propos ou image susceptible d'offenser raisonnablement une personne en raison de sa race, de son âge, de son sexe, de sa religion, de ses opinions politiques, de son origine nationale, de son handicap, de son orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.

Toute utilisation abusive du Portail Éducatif mis à disposition par l'établissement pourra donner lieu à des mesures disciplinaires. Les membres du personnel peuvent également être tenus personnellement responsables en cas de violation de cette politique.

Les comportements suivants, sans que cette liste soit limitative, sont strictement interdits et peuvent entraîner des sanctions disciplinaires :

- L'envoi ou la publication de messages ou d'images à caractère discriminatoire, harcelant ou menaçant.

- Le vol, l'utilisation ou la divulgation non autorisée du code ou du mot de passe d'un tiers.

- La copie, le piratage ou le téléchargement de logiciels et de fichiers électroniques sans autorisation.

- La transmission de documents ou d'informations confidentiels en dehors de l'organisation.

- Toute atteinte aux droits d'auteur.

- L'utilisation d'images, d'informations ou de ressources issues des plateformes, e-mails ou documents d'AIS à des fins frauduleuses.

- La copie ou le plagiat de contenus en ligne ou du travail d'autres élèves.

- L'utilisation inappropriée de l'Intelligence Artificielle (IA) pour produire des travaux présentés comme personnels.

- Le recours à des plateformes telles que « Course Hero », « Docsity » ou tout autre site fournissant des réponses à des devoirs. Ces pratiques constituent une violation de la politique d'intégrité académique et peuvent enfreindre la législation fédérale américaine sur le droit d'auteur.

- La réalisation de transactions non autorisées susceptibles d'engendrer des coûts pour l'organisation.

- La consultation ou la diffusion de contenus pornographiques ou obscènes.

- L’envoi de messages diffamatoires ou injurieux.
- Toute tentative d’accès non autorisé aux systèmes informatiques d’une autre organisation ou d’un tiers.
- Le refus de coopérer dans le cadre d’une enquête de sécurité.
- L’utilisation du Portail Éducatif à des fins politiques, religieuses ou de divertissement non autorisé.
- Toute atteinte à la sécurité des systèmes de communication électronique de l’organisation.
- La diffusion de messages dénigrant les produits ou services d’une autre organisation.
- La présentation d’opinions personnelles comme étant celles de l’organisation.
- L’envoi anonyme de messages électroniques.
- Toute activité illégale.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu’à l’exclusion du programme Dual Diploma et, le cas échéant, des poursuites judiciaires.

REGLES D’INTEGRITE SCOLAIRE

Qu’est-ce que l’intégrité scolaire ?

L’intégrité scolaire repose sur un principe fondamental : l’élève doit soumettre exclusivement un travail personnel, authentique et réalisé de manière autonome.

Tout travail rendu dans le cadre du cursus doit refléter les connaissances, les compétences et les efforts propres à l’élève, sans recours à la copie, au plagiat, à l’assistance non autorisée ou à toute forme de fraude académique.

Pourquoi est-ce si important ?

Lorsqu'un élève soumet un devoir qu'il n'a pas rédigé lui-même, deux problématiques majeures se posent :

- Il valide des crédits académiques sur des notions qu'il ne maîtrise pas réellement, compromettant ainsi la qualité et la valeur de sa formation.
- Il enfreint les règles établies par Academica International Studies (AIS), portant atteinte aux principes d'équité et d'exigence académique du programme.

L'intégrité scolaire garantit l'authenticité des apprentissages, la crédibilité du diplôme délivré et le respect des standards académiques du Dual Diploma.

Quels sont les exemples de non-respect de l'intégrité scolaire ?

Les atteintes à l'intégrité scolaire se divisent principalement en deux catégories : le plagiat et la tricherie.

1. Le plagiat

Le plagiat consiste à s'approprier les idées, les mots ou le travail d'autrui sans en mentionner clairement la source.

Cela inclut notamment :

- Copier et coller un contenu provenant d'Internet en le présentant comme son propre travail
- Reproduire tout ou partie du travail d'un tiers sans citer correctement la source
- Utiliser des formulations, analyses ou productions extérieures sans référence explicite

2. La tricherie

La tricherie consiste à enfreindre les règles de manière frauduleuse, par tromperie ou par ruse, afin d'obtenir un avantage académique indu.

À titre d'exemples, sans que cette liste soit limitative :

- Fournir à un autre élève des questions, des réponses ou un devoir.
- Recevoir d'un autre élève des questions, des réponses ou un devoir.

- Utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) de manière inappropriée pour rédiger un travail présenté comme personnel.

- Recourir à des plateformes telles que « Course Hero », « Docsity » ou tout autre site permettant de rechercher ou de télécharger des réponses à des devoirs. Ces pratiques constituent une violation de la politique d'intégrité académique d'Academica International Studies (AIS) et peuvent également enfreindre la législation fédérale américaine relative au droit d'auteur

Le respect de l'intégrité scolaire est indispensable pour préserver la valeur académique du Dual Diploma et garantir la crédibilité du High School Diploma (Bac américain).

Assurer l'intégrité scolaire

Afin de garantir l'authenticité du travail rendu et le respect des standards académiques, Academica International Studies (AIS) met en œuvre plusieurs dispositifs de contrôle et de prévention :

1. Logiciels de détection du plagiat, de traduction et d'Intelligence Artificielle (IA)

Academica International Studies (AIS) utilise des outils spécialisés permettant de comparer les travaux des élèves à des bases de données étendues. Ces logiciels identifient les similitudes avec des productions d'autres élèves ainsi qu'avec des contenus disponibles en ligne, et peuvent également détecter l'usage inapproprié d'outils de traduction ou d'Intelligence Artificielle.

2. Academic Integrity Database

Une base de données interne permet d'enregistrer et de suivre les éventuelles violations des règles d'intégrité académique, afin d'assurer un traitement cohérent et équitable des situations.

3. Expertise des professeurs

L'expérience et le discernement des professeurs constituent un élément essentiel du dispositif. Leur connaissance du niveau, du style d'écriture et des capacités de chaque élève leur permet d'identifier d'éventuelles incohérences ou anomalies dans les travaux soumis.

4. Procédure de signalement des manquements à l'intégrité

Les membres de la communauté éducative — élèves, parents, Program Directors ou personnels — peuvent signaler, y compris de manière anonyme, toute

situation susceptible de constituer une violation des règles d'intégrité académique, par téléphone ou par courrier électronique.

Conséquences du non-respect des règles *(Code de conduite, politique d'utilisation d'Internet et politique d'intégrité académique)*

Toute violation des règles relatives au code de conduite, à la politique d'utilisation d'Internet ou à la politique d'intégrité académique d'Academica International Studies (AIS) expose l'élève à des mesures disciplinaires.

Ces sanctions peuvent varier selon la gravité des faits constatés et inclure, sans s'y limiter :

- L'obligation de refaire le travail concerné
- L'attribution d'une note sanction
- Une mise sous surveillance académique
- Une exclusion temporaire ou définitive du programme Dual Diploma

En outre, les résultats académiques finaux peuvent être réexaminés si une violation est constatée après la publication des notes.

1. Responsabilités des élèves

Les élèves sont tenus de produire un travail strictement personnel et authentique. À ce titre, ils doivent :

- Participer à un appel de bienvenue au cours duquel les règles d'intégrité académique sont présentées et expliquées
- Poser toute question relative au plagiat, à la tricherie ou à l'usage de l'Intelligence Artificielle (IA) dès qu'un doute se présente

2. Responsabilités des parents

En tant que partenaires du programme, les parents sont invités à :

- Veiller à l'authenticité du travail de leur enfant
- Suivre régulièrement les progrès académiques et les communications des professeurs via leur accès au Portail Éducatif et à leur messagerie électronique
- Interroger l'équipe pédagogique en cas de doute concernant une situation potentielle de plagiat ou de tricherie

3. Responsabilités des professeurs

Les professeurs garantissent le respect des plus hauts standards d'intégrité académique. À ce titre, ils doivent notamment :

- Se positionner comme ressource pédagogique pour répondre aux questions des élèves
- Soumettre les travaux aux outils de vérification d'authenticité lorsque nécessaire
- Coordonner toute situation liée à l'intégrité académique avec le Program Director et l'administration
- Vérifier la maîtrise des contenus par des échanges directs et des évaluations adaptées
- Participer aux séminaires et formations relatifs à l'intégrité académique.

4. Responsabilités des Academic Coaches

Les Academic Coaches ont pour mission de :

- Promouvoir et soutenir activement l'intégrité académique dans chaque cours

- Veiller à la participation des enseignants aux initiatives et dispositifs de prévention en matière d'intégrité académique

CODE D'HONNEUR DES ELEVES

Dans le cadre du programme Dual Diploma, chaque élève s'engage à respecter les principes fondamentaux de sécurité, de responsabilité et d'intégrité.

Un élève ne doit **jamais** :

- Partager son identifiant ou son mot de passe avec un tiers, à l'exception éventuelle de ses parents
- Utiliser l'identifiant ou le mot de passe d'une autre personne
- Obtenir un accès non autorisé au système ou aider une personne à y accéder sans autorisation
- Divulguer ses informations personnelles ou celles d'un tiers (adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) sans autorisation
- Publier ou transmettre des messages privés qui lui ont été adressés.

Le respect de ces règles est indispensable pour garantir la sécurité des données, la protection de la vie privée et le bon fonctionnement de la plateforme pédagogique d'Academica International Studies (AIS).

DISPONIBILITÉS ET RESPONSABILITÉS DES PROFESSEURS

Dans un environnement d'apprentissage virtuel, une communication régulière et de qualité entre l'élève et l'enseignant constitue un facteur déterminant de réussite. La disponibilité des professeurs est donc un engagement essentiel du programme proposé par Academica International Studies (AIS).

Les échanges par messagerie électronique et messagerie instantanée (IM) font partie intégrante du dispositif pédagogique et doivent être utilisés de manière régulière et professionnelle.

À ce titre, Academica International Studies (AIS) s'engage auprès des élèves, des parents et des Program Directors à respecter les principes suivants :

- Les e-mails, messages vocaux et messages envoyés via la messagerie instantanée reçoivent une réponse dans un délai de 24 à 48 heures pendant les jours ouvrables.

- Les enseignants définissent des heures de permanence durant lesquelles les élèves et les parents peuvent les contacter. Pendant ces créneaux, ils sont disponibles pour répondre aux questions relatives au programme par téléphone, par e-mail ou via la messagerie instantanée. Chaque demande est traitée dans les meilleurs délais, avec un objectif de réponse sous 24 heures. En tout état de cause, aucun délai de réponse ne doit excéder 48 heures durant la semaine ouvrable.

- Les enseignants s'entretiennent personnellement avec chaque élève ainsi qu'avec le Program Director au moins une fois par semestre.

- Les enseignants actualisent régulièrement les pages d'annonces de leurs cours sur la plateforme pédagogique. Au cours de la première semaine de l'année scolaire, ils organisent un « Welcome Meeting » avec leurs élèves afin de présenter le règlement, les attentes académiques et le fonctionnement des plateformes du programme.

RESPONSABLITES DES PARENTS/TUTEURS

En tant que parent ou tuteur d'un élève utilisant un environnement d'apprentissage virtuel, il est essentiel de comprendre les responsabilités associées à ce rôle.

Compte tenu des nombreuses sollicitations auxquelles les élèves peuvent être confrontés en dehors du cadre scolaire traditionnel, il peut leur être difficile de consacrer un temps suffisant au programme. Il appartient donc aux parents / tuteurs d'encourager leur enfant à adopter une organisation rigoureuse et à gérer son temps de manière efficace.

Les enseignants informent régulièrement les parents / tuteurs des progrès de l'élève et prennent contact avec eux en cas de retard ou de difficulté dans le cursus.

Les parents / tuteurs sont tenus de superviser et de suivre les progrès académiques de leur enfant tout au long du programme. Ce suivi s'effectue notamment via leur accès personnel à la plateforme pédagogique, dont les identifiants leur sont communiqués afin de consulter les résultats, les échéances et les communications des enseignants.

Les parents doivent également adhérer aux règles d'intégrité scolaire. L'intégrité académique constitue une valeur fondamentale d'Academica International Studies (AIS). Le respect de ces principes permet aux élèves de développer un sens de l'éthique et des responsabilités, indispensables à leur réussite académique et à leur futur rôle de citoyens responsables.

En cas de besoin, les parents peuvent communiquer avec l'enseignant de leur enfant par l'intermédiaire du Program Director ou directement par courrier électronique, afin de poser toute question relative au programme.

Enfin, les parents / tuteurs sont invités à prendre connaissance du plan de cours suivi par leur enfant et à l'utiliser comme outil d'accompagnement pour l'aider à structurer son projet scolaire et éducatif.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Academica International Studies (AIS) respecte strictement les dispositions relatives à la protection des données personnelles conformément à la législation fédérale américaine, notamment la *Family Educational Rights and Privacy Act* (FERPA), ainsi qu'aux lois applicables en matière de protection des informations éducatives.

L'accès aux dossiers académiques des élèves est strictement limité aux personnes autorisées suivantes :

- Le directeur
- Les membres de l'équipe administrative
- Le personnel pédagogique et professionnel, incluant les professeurs et les Program Directors.

Chaque élève reçoit un **identifiant et un mot de passe uniques** lui permettant d'accéder à ses cours via la plateforme pédagogique. Il appartient à l'élève d'en **assurer la confidentialité et de ne pas les divulguer à des tiers**, conformément au Code d'honneur des élèves.

REGLE D'ANTI-DISCRIMINATION

Les procédures d'admission et d'inscription d'Academica International Studies (AIS) sont fondées sur des principes stricts de non-discrimination et d'égalité de traitement.

AIS ne pratique aucune discrimination à l'égard des élèves sur la base du sexe, de la race, de la couleur, de l'origine nationale, de l'ascendance, des convictions, de la grossesse, du statut matrimonial ou parental, de l'orientation sexuelle, ni en raison d'un handicap physique, émotionnel, d'apprentissage ou de toute autre caractéristique protégée par la loi, dans l'accès à ses programmes éducatifs.

Les critères d'admission à un programme ou à un cours ne doivent en aucun cas avoir pour effet de restreindre l'accès d'une personne en raison de son origine ethnique ou nationale, de son sexe, de son handicap ou de son statut matrimonial.

Toute forme de discrimination fondée sur la race, l'ethnicité, l'origine nationale, le sexe, le handicap ou l'état civil à l'encontre d'un élève ou d'un membre du personnel est strictement interdite.

HARCÈLEMENT ET POLITIQUE INTIMIDATION

Academica International Studies (AIS) interdit strictement toute forme de harcèlement ou d'intimidation au sein de sa communauté éducative. Cette interdiction s'applique à l'ensemble des interactions impliquant les élèves, les professeurs, le personnel d'AIS ainsi que tout tiers directement ou indirectement lié au réseau AIS.

AIS s'engage à maintenir un environnement d'apprentissage et de travail sain, respectueux et sécurisé, permettant à chacun de se développer sur les plans intellectuel, professionnel, personnel et social. Un tel environnement doit être exempt de toute intimidation, menace, contrainte ou représailles.

L'ensemble des élèves et des membres du personnel est tenu d'utiliser les équipements et les ressources numériques exclusivement à des fins pédagogiques et dans le respect des règles établies.

AIS veille activement à protéger ses élèves et ses collaborateurs contre toute forme d'intimidation, de harcèlement ou d'utilisation inappropriée des outils informatiques.

Toute forme d'intimidation ou de harcèlement est strictement interdite et constitue un motif valable de mesures disciplinaires.

Sont notamment prohibés :

- Le harcèlement verbal, écrit ou comportemental

- Le cyberharcèlement
- Toute action susceptible de provoquer une détresse physique ou psychologique
- L'envoi de propos, messages ou images offensants par courrier électronique ou via tout autre outil numérique

Toute conduite d'un élève ou d'un parent jugée inappropriée fera l'objet d'un examen approfondi par l'administration.

Les conséquences applicables en cas de violation de la présente politique sont déterminées par l'équipe administrative et peuvent inclure, sans s'y limiter :

- Une réunion entre les parents, l'élève et le professeur
- La suspension temporaire des services de messagerie
- La suspension ou la suppression de l'accès aux cours
- Toute autre mesure disciplinaire jugée appropriée, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme Dual Diploma.

POLITIQUE NETIQUETTE

Les élèves sont responsables de leur comportement en ligne et doivent adopter en toute circonstance une attitude respectueuse et appropriée lors de leur participation aux cours d'Academica International Studies (AIS).

Tout langage obscène, blasphématoire, menaçant ou inapproprié, qu'il soit exprimé en ligne ou hors ligne dans le cadre du programme, est strictement interdit et ne sera pas toléré.

Les élèves sont invités à faire preuve de vigilance à l'égard des e-mails ou messages reçus, en particulier lorsqu'ils proviennent d'adultes inconnus sollicitant des informations personnelles, cherchant à organiser une rencontre ou à établir un contact privé. Tout message inapproprié ou générant un malaise doit être immédiatement signalé au professeur.

L'envoi de courriers électroniques non sollicités (« spam ») à des camarades de classe est interdit. Les échanges entre enseignants, parents, élèves et

autres parties prenantes sont susceptibles d'être enregistrés dans un objectif de suivi et de sécurité.

Toute communication adressée à des camarades de classe doit être strictement liée au programme et aux activités pédagogiques.
Les administrateurs d'AIS coopèrent pleinement avec les autorités compétentes dans le cadre de toute enquête relative à des activités illégales menées via Internet.

ACTIONS DISCIPLINAIRES

La direction d'Academica International Studies (AIS), en concertation avec les professeurs, détermine les mesures disciplinaires appropriées en cas de violation du Code de conduite ou de toute autre règle applicable au programme.

La nature et la gravité de l'infraction constituent les principaux critères d'appréciation des sanctions. Tout comportement jugé gravement préjudiciable au bon fonctionnement du cadre scolaire, tel que défini dans le Manuel de l'élève, peut constituer un motif d'exclusion immédiate du programme AIS.

Les mesures disciplinaires susceptibles d'être prononcées comprennent notamment :

- Un avertissement oral et/ou écrit, avec notification au Program Director
- Un placement en « sursis de conduite temporaire », impliquant une surveillance renforcée des activités en ligne de l'élève pendant le semestre en cours et le semestre suivant

- Une suspension temporaire du programme AIS pour une durée déterminée

- Une suspension définitive du programme.

Procédure disciplinaire

Lorsqu'une violation est constatée, un rapport circonstancié est transmis au Program Director. Ce rapport précise la date, l'heure et les circonstances des faits reprochés, ainsi qu'une description des actions des parties concernées, les noms des éventuels témoins et tout élément de preuve documentaire pertinent.

Tout élève souhaitant signaler une infraction doit également adresser un rapport au Program Director.

À réception du signalement, AIS, en consultation avec le Program Director, examine les faits afin de déterminer si une disposition du règlement a été enfreinte. Si les éléments recueillis sont suffisants, l'élève et ses parents sont informés par écrit des faits reprochés, incluant la date et le lieu de l'incident présumé, ainsi que la sanction envisagée en cas de confirmation des faits.

L'élève dispose de la possibilité de présenter ses observations avant toute décision définitive.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE SUR INTERNET

INFORMATIONS D'UTILISATEUR (pour les élèves résidant dans l'Union Européenne)

ACADEMICA INTERNATIONAL STUDIES, ci-après dénommé le Responsable, est chargé du traitement des données personnelles des utilisateurs, et les informe que leurs données seront traitées conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Ainsi, le Responsable fournit les informations suivantes à l'utilisateur, relatives au traitement des données utilisateur :

- Objet du traitement des données : maintenir une relation commerciale avec l'Utilisateur.
- Les opérations de traitement prévues sont : l'envoi de communications commerciales par email, fax, SMS, MMS, réseaux sociaux ou autres moyens physiques ou électroniques, présents ou futurs, qui permettent l'envoi de communications commerciales.

- Ces communications seront envoyées par le Responsable, et auront pour objet ses produits et services, ou ceux des partenaires ou fournisseurs avec qui il a signé un accord. Dans ce cas, des tiers n'auront jamais accès aux données personnelles des utilisateurs.

- Mener des études statistiques.

- Traiter des commandes, questions, ou toute requête formulée par l'utilisateur par le biais des méthodes de contact disponibles.

- Envoyer des newsletters

Pour les utilisateurs qui sont des élèves actuels, anciens ou potentiels de l'organisation éducative dirigée par le Responsable.

Dans l'intérêt du Responsable, le Responsable procède à la collecte et à la conversation des données des élèves, telles que leur nom, date et lieu de naissance, niveau scolaire, genre, nationalité(s), langue(s) maternelle(s), adresse(s) email, numéro de téléphone, date de graduation prévue, nom des parents et informations de contact, établissement scolaire, historique académique, réussite dans le programme scolaire (y compris les bulletins scolaires), réussite/notes au sein du programme académique du Responsable.

Base juridique du traitement de données : Consentement de la personne concernée, l'intérêt du Responsable à proposer des services pédagogiques et conserver les dossiers des élèves nécessaires au fonctionnement d'un établissement d'enseignement.

Critères de stockage des données : les données ne seront jamais transmises à des tiers. Les données seront conservées tant qu'il existe un intérêt mutuel à les conserver ou dans l'intérêt du Responsable à proposer des services pédagogiques et/ou converser les dossiers des élèves nécessaires au fonctionnement d'un établissement d'enseignement, à moins que les intérêts ou les droits fondamentaux de l'utilisateur qui nécessitent la protection des données personnelles ne l'emportent.
Lorsque cette finalité n'est plus nécessaire, les données seront supprimées selon les mesures de sécurité adéquates, pour assurer la pseudonymisation ou la destruction complète des données.
Divulgation des données : les données ne seront jamais divulguées à des tiers, sauf en cas d'obligation légale.

Droits de l'utilisateur :

- Droit de retrait du consentement à tout moment

- Droit d'accès, de rectification, portabilité et suppression des données et restriction ou objection à leur traitement, ces droits étant limités dans la mesure où l'intérêt du Responsable est de proposer des services de formation et de conserver les dossiers des élèves nécessaires au fonctionnement d'un établissement d'enseignement, à moins que les intérêts ou les droits fondamentaux de l'utilisateur

qui nécessitent la protection des données personnelles ne l'emportent.

- Droit de déposer une plainte auprès de l'organisation gouvernementale appropriée si vous estimez que le traitement n'est pas conforme à la législation en vigueur.

COORDONNÉES

Adresse postale :
ACADEMICA INTERNATIONAL STUDIES. 6340 SUNSET DRIVE, MIAMI, FLORIDA, USA 33143
E-mail : gdpr@aveteaching.com

CARACTÈRE OBLIGATOIRE OU FACULTATIF DES INFORMATIONS FOURNIES PAR L'UTILISATEUR

Les Utilisateurs, en cochant les cases correspondantes et en saisissant les données dans les champs marqués d'un astérisque (*) dans le formulaire de contact acceptent expressément l'utilisation de leurs données.

L'Utilisateur doit s'assurer que les données personnelles transmises au Responsable sont exactes, et doit l'informer de toute modification.

Le Responsable informe les utilisateurs que leurs données personnelles ne seront jamais transmises à des tiers, excepté aux autorités concernées, conformément à la législation applicable en matière de protection de la vie privée, avec l'autorisation expresse des Utilisateurs. Toutes les données requises par le site internet sont obligatoires, car elles sont nécessaires au service fourni à l'Utilisateur.

MESURES DE SECURITE

Cela conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, le Responsable respecte toutes les dispositions du règlement RGPD pour le traitement des données à caractère personnel dont il est responsable, et respecte les principes décrits dans l'article 5 de la RGPD, selon lequel elles sont traitées de manière transparente, légale et juste, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Le Responsable garantit que toutes les politiques techniques et organisationnelles appropriées sont mises en place pour appliquer les mesures de sécurité établies par la RGPD afin de protéger les droits et les libertés des Utilisateurs, et a communiqué les informations nécessaires à l'exercice de leurs droits et libertés.

EXIGENCES TECHNIQUES MINIMALES POUR LA PARTICIPATION AUX COURS EN LIGNE

Browser

- Google Chrome (versions récentes)
- Firefox (versions récentes)
- Safari browser (versions récentes)

Plug-ins and Software

- Microsoft Office, Open Office or Google Docs.
- Adobe Acrobat Reader DC
- Les plugins suivants peut-être nécessaires pour suivre les cours si vous n'utilisez pas Chrome :
  Java
  Pour vérifier votre navigateur https://www.whatismybrowser.com/

PC/Macintosh Requirements

- Audio : écouteurs ou casque avec un micro qui fonctionne
- Une Web-Cam
- Une connexion internet à haut débit est recommandée
- Port USB disponible

SUPPORT TECHNIQUE

- Un soutien tout au long des cours suivant les besoins est fourni aux élèves par un professionnel technique. AIS s'est engagé à fournir une assistance technique dans les 24-48 heures lors d'une demande d'assistance.

ACADEMICA®

INTERNATIONAL STUDIES